



Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 076-200070068-20251217-2025D62-DE

S²LO



Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets Exercice 2024

CONTEXTE LEGISLATIF & COMPETENCES

En vertu de l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales "les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale assurent l'élimination des déchets des ménages".

L'article L.2224-14 du même Code ajoute que ces collectivités assurent également l'élimination des autres déchets qu'elles peuvent, selon leurs caractéristiques et leurs quantités, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières. Il s'agira alors de déchets dits "assimilés" issus des activités professionnelles, commerciales et artisanales. Les Déchets Industriels Spéciaux [D.I.S.] sont bien sûr exclus et leur gestion incombe aux professionnels, via l'émission de Bordereau de Suivi de Déchet Industriel (Article L.541-7 du Code de l'Environnement, complété notamment par l'Arrêté du 4 Janvier 1985 et le Décret n°2002-540 du 18 Avril 2002).

Il convient de rappeler également que depuis la loi du 15 Juillet 1975, le service public d'élimination des déchets comporte :

Un **service obligatoire pour les déchets issus des ménages**,

Un **service facultatif pour les déchets non-ménagers** dits "assimilés".

La compétence collecte des O.M.R. s'effectue en régie directe, en porte-à-porte, sur l'intégralité (hameaux compris) des 46 communes du territoire.

Le traitement étant effectué par la Société IKOS ENVIRONNEMENT et par le SMEDAR.

Depuis 2018, le principe de financement est la TEOM, appliquée à tous les administrés du territoire avec la redevance spéciale pour les déchets d'origines professionnelles pouvant être éliminés sans sujétions techniques particulières, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages collectés en porte à porte.



Liste des communes membres de notre collectivité :

ARDOUVAL	LA CRIQUE	QUIEVRECOURT
AUVILLIERS	LES GRANDES-VENTES	ROCQUEMONT
BELLENCOMBRE	LUCY	ROSAY
BOSC-BERENGER	MASSY	SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE
BOSC-MESNIL	MATHONVILLE	SAINT-HELLIER
BOUELLES	MAUCOMBLE	SAINT-MARTIN-L'HORTIER
BRADIANCOURT	MENONVAL	SAINT-MARTIN-OSMONVILLE
BULLY	MESNIERES-EN-BRAY	SAINT-SAENS
CALLENGEVILLE	MESNIL-FOLLEMPRISE	SAINT-SAIRE
CRITOT	MONTEROLIER	SAINTE-BEUVÉ-EN-RIVIÈRE
ESCLAVELLES	MORTEMER	SAINTE-GENEVIEVE
FESQUES	NESLE-HODENG	SOMMERY
FLAMETS-FRETILS	NEUFBOSC	VATIERVILLE
FONTAINE-EN-BRAY	NEUFCHATEL-EN-BRAY	VENTES-SAINTE-REMÉ
FRESLES	NEUVILLE-FERRIERES	
GRAVAL	POMMEREVAL	



QUELQUES CHIFFRES... pour une VISION GLOBALE

Type de collecte	Tonnages	Kg/hab/an
	2024	2024 (16 606 secteurs Neufchâtel/Les Grandes Ventes et 8 984 Secteur Saint Saëns) =25 590
Ordures ménagères & "assimilées"	Enfouissement : 3 551,78 Incinération : 1 354,48 Total : 4 906,26	191,72
Déchets verts en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	406,10	85,30
Cartons en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	150,99	31,71
Recyclages aux colonnes de tri	Verre	Repreneur Sibelco : 775,86 SMEDAR : 300,88 Total : 1 076,74
	Emballages	Centre de tri Trivalo : 876,52 SMEDAR : 253,06 Total : 1 129,58
	Total	2 206,32
Déchetteries :	9 366,75	366,03
TOTAL :	17 036,42	665,74

Pour information 2023 : Ordures ménagères 5 040,89T (-2,67%), déchets verts Neufchâtel en Bray 420,20T (-3,35%), cartons Neufchâtel en Bray 144,32T (+4,62%), Verre 1 095,62 (-1,72%), Emballages 1 128,20T (+0,12%), déchetteries 8 830,22T (+6,08%).



LES INDICATEURS TECHNIQUES

1) Les O.M.R. & Assimilés

Type de déchets	Particuliers (Résiduelles ou des ménages)	Professionnels (Type de déchets Ou assimilés)
Ordures Ménagères Ou Assimilés (O.M.A.)	En porte-à-porte (OMr)	En porte-à-porte (OMa)

On appelle « Ordures Ménagères ou Assimilés », les déchets produits par des professionnels mais qui sont les mêmes que ceux des particuliers, ménages ou foyers.

La collecte

Les ramassages se font le matin à partir de 3h00 (les poubelles devant être déposées sur le domaine public, la veille au soir).

Analyse des volumes annuels

	2024
Tonnage annuel	4 906,26
Production par hab/an (en kg)	191,72
Production par hab/jour (en kg)	0,525

Pour rappel, le tonnage 2023 était de 5 040,89 tonnes, ce qui représente une baisse de 2,67%.

Volumes trimestriels Communauté Bray-Eawy

	2024	% p/r au volume total
1 ^{er} Trim.	1 212,96	24,72%
2 ^{ème} Trim.	1 209,58	24,65%
3 ^{ème} Trim.	1 245,76	25,39%
4 ^{ème} Trim.	1 237,96	25,23%
Total	4 906,26	100%



Les moyens humains du service collecte OM

Le service de collecte OM de la Collectivité est composé de **10,5 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein). La répartition est la suivante :

4 chauffeurs (4 ETP) - 3 chauffeurs/Ripeurs (3 ETP) - 4 ripeurs (3,5 ETP)

Les moyens techniques

Pour la collecte des ordures ménagères, la Communauté Bray-Eawy possède un parc de **5 véhicules de collecte avec bennes BOM et 1 véhicule benne (3,5 tonnes)** depuis septembre 2024 (acquisition nouveau véhicule en septembre avec conservation du camion Mercedes pour en faire un mulet). Le parc est composé de 2 porteurs *Mercedes*, 3 porteurs *Renault*, un véhicule benne 3,5 tonnes *Mitsubishi* et de 4 bennes *Faun* et 1 benne *SEMAT* (acquise en septembre 2021).

Le véhicule 3,5 tonnes sert à collecter les rues étroites, les impasses où les camions de 19 et 26 tonnes ne peuvent pas passer.

Pour le secteur de Neufchâtel en Bray, les camions sont stationnés chez l'EARL Les Orties à Saint Martin L'Hortier et pour les camions du Secteur de Saint-Saëns, le stationnement a lieu chez Monsieur Lambert Ferme du Bailly à Saint-Saëns.

Statistiques

Charges d'entretien par camion B.O.M.

Sont compris les contrôles périodiques (benne et châssis), les pneus, les franchises et les dépannages.

	2024
Camion 1 achat 2016 DY-092-RC	23 153,05€
Camion 2 achat 2007 FJ-200-EE	29 689,70€
Camion 3 achat 2020 FN-123-LT	11 718,69€
Camion 4 achat 2021 GB-451-VV	15 442,00€
Camion 5 achat 2024 GZ-688-ET	5 748,00€ (Remorquage en raison ensilage du maïs)
Camion 6 achat 2023 GP-188-QJ	985,87€ (crevaison et rétroviseur)
TOTAL	86 737,31€

Par rapport à 2023, une baisse de 3 080,27€ (de nombreux frais sur le camion 26 Tonnes (17 ans).



Le Traitement

Les O.M issues des collectes en porte-à-porte du territoire sont **traitées par la Société VI ENVIRONNEMENT à Fresnoy-Folny** (enfouissement) et par **le SMEDAR au Grand-Quevilly** (incinération).

	IKOS ENVIRONNEMENT	SMEDAR	Total
Tonnages	3 551,78	1 354,48	4 906,26
Coût/tonne HT(en moyenne sur l'année)	81,80€/T + 58€/T de TGAP 139,80€	97,26€/T+14€/T de TGAP 111,26€	
Total TTC	546 200,23€	165 527,91€	711 728,14€

Pour mémoire, le coût 2023 était de 693 697,37€, soit une augmentation de 18 030,77€ expliquée par la hausse de la TGAP (passage de 51€ à 58€ pour l'enfouissement et de 12€ à 14€ pour l'incinération) et ce malgré la baisse des tonnages (-2,67%).



2) La collecte des déchets verts et cartons en porte à porte

	Déchets Verts	Cartons
Tonnages 2024	406,10	150,99
Coût de traitement annuel	11 627,72€	7 963,24€

Les déchets verts collectés en porte à porte sont dirigés vers la SARL BRAY COMPOST et les cartons vers PAPREC (changement de prestataire au 01/01/2024).

Le tonnage des déchets verts en porte à porte a baissé de 14,10 tonnes par rapport à 2023 soit -3,35% (420,20 tonnes). Le tonnage des cartons en porte à porte a augmenté de 6,67 tonnes par rapport à 2023 soit +4,62% (144,32 tonnes).

Du fait que le prestataire pour les cartons est le même que pour celui des déchetteries, la valorisation relative aux cartons est indiquée dans la partie déchetteries.

3) Le tri sélectif "multi-matériaux"



Contact : **02.32.97.45.65**
contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

Les emplacements dédiés au tri sélectif :

Le tri sélectif a été mis en place sur les trois territoires avec deux types de colonnes (verte pour le verre et jaune et/ou bleue pour les emballages et les papiers, des anciennes colonnes papier ont été adaptées pour les emballages suite à l'extension des consignes de tri et de nouvelles colonnes ont été acquises).

Depuis fin 2018, l'extension des consignes de tri est appliquée sur tout le territoire de la Communauté Bray-Eawy.

La collecte des colonnes est en régie sur toutes les communes du territoire et la prestation de tri des matériaux issus des colonnes est assurée par la Société PAPREC où le centre de tri est situé à Guichainville (27) pour les 31 communes du territoire et par le SMEDAR pour les 15 autres communes (secteur Saint-Saëns).

Pour les déchets recyclables, les ménages et les professionnels ont la même consigne de tri.

Dans les colonnes emballages et verre :



Du fait de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire, validé par CITEO depuis le 29 octobre 2018, tous les emballages se trient **TOUS les emballages en plastique**.



Les moyens humains du service collecte PAV

Le service collecte des PAV (points d'apport volontaire) est composé de **2 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein) (2 chauffeurs)

Les moyens techniques

La Communauté Bray-Eawy possède un parc de **2 véhicules Grue** 2 porteurs MAN.

Statistiques

Charges d'entretien par camion grue

	2024
Camion 1 Achat 2022	6 077,38€
Camion 2 Achat 2020	6 501,16€
TOTAL	12 578,54€

Pour information en 2023, 17 758,40€ soit une baisse de 5 179,86€ (-29,17%).



Suivi Quantitatif 2024

Voilà un suivi des tonnages collectés

	Verre	Emballages et papiers	Refus Tri	Refus Tri %	Total verre +emballages
Centre de tri Sein' Estuaire	775,86 (Chez Sibelco)	876,52	282,96	32,28%	1 652,38
SMEDAR	300,88	253,06	67,58	26,70%	553,94
TOTAL 2024	1 076,74	1 129,58	350,54	31,03%	2 206,32

Pour information en 2023, 1 095,62T pour le verre (-1,72%) et 1 128,20 T pour les emballages (+0,12%).

Le coût du tri s'élève à 272 398,41€ soit une baisse de 4 027,39€ par rapport à 2023 (13,40 tonnes envoyées en moins au centre de tri Trivalo et une caractérisation en moins).

Pour rappel pas de coût de tri ni de refus de tri sur la partie SMEDAR (pas de perception de valorisation).

Les recettes relatives à la valorisation de la collecte sélective et des cartons en déchetterie ont rapporté la somme de 104 281,17€ (CS : 87 776,13€ -Cartons PAP/DECH : 16 505,04€) soit une hausse de 2 726,555€ par rapport à 2023 (CS : 90 667,55€+ cartons déchetteries 10 887,07€).

*Les enjeux liés au recyclage sont nombreux et essentiels car ce geste écocitoyen est au cœur de l'économie circulaire.
En réalisant un tri efficace, on agit tous et de manière significative :*

- * on réduit l'impact de notre consommation sur l'environnement,
- * on prélève moins de ressources naturelles,
- * on assure aux industriels de recyclage les approvisionnements nécessaires à leurs usines et de ce fait préservent ou même créent des emplois.



4) Les déchetteries communautaires

Type de déchets	Particuliers (= ménages)	Professionnels
Ferrailles		Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Cartons ondulés (type déménagement)		
Meubles usagers (DEA)		
Déchets Dangereux des Ménages (DDM) Ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	Apport à l'une des trois déchetteries	
Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (D3E)		
Déchets végétaux	Composteurs à domicile	Composteurs possible
Bois		
Déblais & Gravats ("inertes")	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Encombrants		
Placoplâtre		

La terre et les déchets d'amiante sont refusés en déchetteries.



Horaires des déchetteries communautaires

	Déchetterie de Maucombe	Déchetterie des Grandes Ventes	Déchetterie de Neufchâtel en Bray
Lundi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Mardi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	Fermée
Mercredi	Fermée	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h 13h30-17h30	Fermée	8h-12h 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Samedi	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-16h30
Dimanche	Fermée	Fermée	10h-12h

Moyens humains sur les déchetteries : 4 gardiens dont 3 à plein temps, 1 gardien à 0,70 ETP soit 3,7 ETP.

Total = 9 366,75 tonnes (3 563,56 tonnes sur Maucombe, 1 844,47 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 958,72 tonnes sur Neufchâtel en Bray).

Pour information en 2023, 8 830,22 tonnes (3 290,49 tonnes sur Maucombe, 1 698,84 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 840,89 tonnes sur Neufchâtel en Bray) soit une hausse de 536,53 tonnes (+6,08%).

Charges entretien bennes

Au frais des camions s'ajoutent ceux des bennes permettant de transporter les déchets recyclables et les déchets en déchetterie de Neufchâtel-en-Bray.

	2024
Remorque + Bennes PAV et déchetteries	7 270,90€



Coût TTC de la collecte des déchets en déchetterie

Nouveaux marchés à compter du 1^{er} janvier 2024 (Prix au 1^{er} trimestre-révision à chaque trimestre)

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants /Non Incinérables	SMEDAR	105,5€ Maj de 25% si benne< à 3,8 T	IKOS	139,73€		Régie
Gravats	LCJ DHONT	100€	IKOS	160,68€		Régie
Bois/ Incinérables	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne< à 2,3 T	IKOS	169,23€		Régie
Cartons	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne< à 0,54 T	IKOS	200,08€	IKOS	212,10€
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne< à 2,5 T	IKOS	181,86€ en solo 125,70€ en duo		Régie
Plâtre	SMEDAR		IKOS	124,37€		Régie
DMS	SMEDAR		CHIMIREC		CHIMIREC	



Coût TTC du traitement des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants/ Non Incinérables	SMEDAR	146,54	IKOS	169,34€ (TGAP 58€ HT)	IKOS	169,34€ (TGAP 58€ HT)
Gravats	LCJ DHONT		IKOS	5,33€	LELEU	5,27€
Bois/ Incinérables	SMEDAR	105,38€	IKOS	82,62€	IKOS	81,79€
Cartons	SMEDAR		IKOS		IKOS	
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	39,61€	BRAY COMPOST	28,65€	BRAY COMPOST	28,65€
Plâtre	SMEDAR	105,50€	IKOS	163,32€	IKOS	161,71€
DMS	SMEDAR	Selon type de déchets	CHIMIREC	Selon type de déchets	CHIMIREC	Selon type de déchets

Le volume des déchets verts pour les trois déchetteries confondues est de 3 278,56 tonnes soit 35,00% du volume total.

Le coût de collecte et traitement en déchetterie de Maucombe s'élève à 346 991,71€.

Le coût de collecte et traitement de la déchetterie des Grandes Ventes s'élève à 208 054,59€.

Le Coût de collecte et de traitement de la déchetterie de Neufchâtel en Bray s'élève à 283 370,47€.

Soit un total de 838 416,77€ (+3,25%), 812 043,19€ en 2023.

Matières rachetées sur nos trois déchetteries :

	Maucombe	Les Grandes Ventes	Neufchâtel en Bray	PAP	Total tonnes	€
Ferrailles et batteries	151,43	55,514	120,42		327,36	33 196,40€
Cartons (Déchetteries et PAP)	68,47	42,04	124,56	150,99	386,06	16 505,04€

Pour information en 2023, 306,84 tonnes en ferrailles (37 045,10€) et 374,30 tonnes en cartons (21 421,34€).

Le SMEDAR ne reverse pas de valorisation pour les cartons.



Déchets d'équipements d'ameublement (DEA)

Il y a une benne Eco-mobilier dans les trois déchetteries communautaires. Ces bennes ont permis de valoriser 674,05 tonnes d'ameublement (204,97 tonnes en déchetterie de Maucombe, 67,80 tonnes en déchetterie des Grandes Ventes et 401,28 tonnes sur celle de Neufchâtel en Bray) contre 588,36 tonnes en 2023 et ont rapporté la somme de 15 363,21€ (2^e semestre 2023 et 1^e semestre 2024).

Pour la déchetterie de Maucombe, le SMEDAR a effectué un versement de 3 001,11€ (manque 1^e semestre 2024). Ces tonnages ne coûtent rien à la collectivité. Cela fait indirectement des économies car les déchets d'ameublement ne vont plus dans les encombrants.

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E)

Sur 2024, la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E) et des lampes représente 219,177 tonnes. Ces tonnages ont rapporté la somme de 15 653,53€ (dont versement de 2023 du SMEDAR : 4 668,57€).

Les piles

En 2024, 1,518 tonnes de piles ont été collectés (0,913T en déchetterie de Neufchâtel en Bray et 0,605T en déchetterie de Maucombe).

Les pneus

Sur l'année 2024, 13,645 tonnes de pneus ont été recyclés.



5) Les Textiles TLC

L'Association Solidarité Textile a informé cesser les collectes de textile en novembre 2024, aussi les colonnes ont été retirées dans les communes concernées (Les Grandes Ventes, Ardoval, Pommeréval, Bellencombe, Sommery, Montérolier, Neufchâtel en Bray (gare) et Rocquemont) et par conséquent, la Communauté Bray-Eawy n'a aucune donnée de collecte sur 2024.

Depuis plusieurs années, Le Relais ne communique plus de données.

6) Opération poules

En 2024, 240 poules ont été adoptées par 119 foyers et le collège de Saint-Saëns.

3 poulaillers ont été gagnés par tirage au sort et 1 a été attribué au collège.

Le coût de cette opération s'est élevé à 3 914,54€.

7) Composteurs individuels pour les déchets verts

Partant du constat qu'il y a, en moyenne entre 25 et 30 % de déchets verts (pelouse,) dans nos poubelles. Une part importante de ces déchets pourrait être traitée et valorisée à domicile par le biais du compostage individuel. Cela permettait la fabrication "maison" d'un amendement de jardin "naturel", à partir de ses propres déchets de cuisine et de ses épluchures de fruits ou fleurs fanées.

Depuis de nombreuses années la Communauté Bray-Eawy propose la mise à disposition de composteurs individuels et de lombricomposteurs dans les foyers volontaires de son territoire.

L'intensification du compostage individuel peut donc permettre de maîtriser une partie des coûts de collecte et de traitement des déchets en essayant de limiter les quantités à éliminer pour préserver ainsi notre environnement. Le compost permet de détourner entre 60 à 80 kg de biodéchets par an par habitant.

La Communauté Bray-Eawy propose donc :

- * des composteurs de 320 litres,
- * des composteurs de 640 litres,
- * des lombricomposteurs (convenant essentiellement aux usagers qui ne disposent pas d'un jardin) avec la quantité de vers adaptée.

La Communauté Bray-Eawy peut proposer de :

Former les usagers sur la pratique du compostage, en leur expliquant recettes et astuces pour un compostage réussi.

Assurer une assistance technique.

Lors de la remise du matériel, une convention est remplie et des documents didactiques sur la pratique du compostage sont donnés à chaque usager volontaire.

Des composteurs sont proposés à l'achat pour revaloriser les déchets verts directement à domicile moyennant une participation de 15 à 25 € selon modèle.

En 2024, 182 composteurs (85 en 320 litres et 97 en 640 litres) ont été attribués à des foyers du territoire.



Récapitulatif coût de collecte et de traitement

	Coût de traitement
Ordures Ménagères	711 728,14€
Tri issu des PAV	272 398,41€
Déchets verts PAP	11 627,72€
Cartons PAP	7 963,24€
Déchetteries	838 416,77€
Total	1 842 134,28€

A ces coûts s'ajoutent les frais de réparations du matériel (106 586,75€), les frais de petits équipements, le carburant et le traitement des agents.

Récapitulatif recettes

Valorisation cartons déchetteries et PAP	16 505,04€
Valorisation repreneurs recyclables	87 776,13€
Valorisation ferrailles/batteries	33 196,40€
Soutien déchets ameublement (DEA)	18 364,32€
Soutien DEEE	15 653,53€
CITEO	405 857,12€ (déduction du trop-perçu 2024 reçu en 2025)
Régie cartes/composteurs	5 100,00€
Total	582 452,54€

Pour information, la TEOM et la Redevance spéciale s'élève à 2 322 893,00€ et les amortissements sont d'un montant de 117 123,75€.

